

Mutualité Sociale Agricole - Subvention pour congrès exceptionnel

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal, sur proposition de la Municipalité et sur avis favorable de la 17^{ème} Commission, d'allouer 25 000 F à la Mutualité Sociale Agricole du Doubs, qui a organisé la journée nationale de la MSA, du 19 au 21 septembre dernier à Micropolis. Plus de 500 représentants venant de toutes les Caisses de France y ont participé. La subvention était de 50 000 F, desquels sont déduites les prestations matérielles réalisées par la Ville (fléchage, calicots, décoration florale de Micropolis) pour une somme de 25 000 F.

Le Conseil Municipal est invité à statuer. En cas d'accord, la dépense, soit 25 000 F, sera imputée au chapitre 961.4/657.89052 code service 200 du BP de l'exercice courant.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.